



Service divin
À 10h45
Les dimanches et jours de fêtes

École du dimanche
Le dimanche pendant le service divin
Selon le calendrier

INFORMATIONS PAROISSIALES FEVRIER 2025

LECTURES

- **2 février 2025** : 4ème dimanche du Temps ordinaire - Jérémie 1, 4-19 | Corinthiens 12, 31-13,13 Luc 4, 21-30
- **9 février 2025** : 5ème dimanche du Temps ordinaire - Esaïe 6, 1-8 | Corinthiens 15, 1-11 Luc 5, 1-11
- **16 février 2025** : 6ème dimanche du Temps ordinaire - Jérémie 17, 5-8 | Corinthiens 15, 12-20 Luc 6, 17-26 |
- **23 février 2025** : 7ème dimanche du Temps ordinaire - Samuel 26, 2-23 | Corinthiens 15, 45-49 Luc 6, 27-38

CALENDRIER DES CULTES

Le culte est assuré tous les dimanches

En présentiel et en distanciel par Zoom (Demander le lien par messagerie)

ACTIVITES

- | | |
|----------------------------|---|
| Dimanche 9 février | Jardin biblique (dans la petite sacristie) pendant le culte
École biblique, catéchisme au premier étage du presbytère.
A l'issue du culte nous partagerons des crêpes que chacun pourra apporter pour fêter la Chandeleur. Venez nombreux ! |
| Jeudi 13 février | 19H30 à 20H15. Séance d'initiation à la méditation de pleine conscience. Salle au premier étage du presbytère et par Zoom (demander les codes au pasteur). |
| Dimanche 16 février | 14H00. Répétition de la chorale précédée d'un repas tiré des sacs, afin de préparer le culte de dimanche 20 avril (fête de Pâques avec le baptême de Cassandre). Salle au premier étage du presbytère. |
| Mardi 18 février | 19H30. Conseil presbytéral, via Zoom. |
| Mercredi 19 février | De 19H30 à 20H15. Séance d'initiation à la méditation chrétienne via Zoom (demander les codes au pasteur). |
| Jeudi 20 février | De 19H30 à 20H15. Séance d'initiation à la méditation de pleine conscience. Salle au premier étage du presbytère et par Zoom (demander les codes au pasteur). |
| Samedi 22 février | 18H30. Ciné théo pour adultes. Salle du premier étage du presbytère. Lancement du visionnage d'un film ou d'un reportage en lien avec un thème spirituel ou éthique suivi d'une discussion et d'un repas tiré des sacs. Venez nombreux ! |

Dimanche 23 février

A l'issue du culte, partage biblique

GROUPE WHATSAPP DE L'ÉGLISE

Notre Eglise a le projet de lancer un groupe WhatsApp. Cela permettra au pasteur et notre présidente de partager des informations ou des photos.

Si vous êtes intéressés, il faut transmettre votre numéro de téléphone portable à Frédéric ou Christine.

EXTRAITS DE L'AGENDA DU PASTEUR

- **Du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février** : participation à la commission des ministères au Foyer Le Pont à Paris.

- **Du lundi 3 au vendredi 7 février** : Participation à une formation et retraite animée par des prêtres jésuites au centre spirituel Manrèse à Clamart. Thème de la formation : les exercices spirituels de Saint Ignace. Le pasteur aurait dû participer à cette retraite en novembre mais il l'a reportée du fait de funérailles.

- **Samedi 8 février** : participation à un stage de formateur en cohérence cardiaque (stage auquel le pasteur aurait dû participer en janvier mais qui a été partiellement reprogrammé par l'organisateur).

- **Du lundi 10 au mercredi 12** : Participation à la retraite pastorale régionale annuelle (retraite de tous les pasteurs luthériens de l'inspection).

- **Mercredi 19** : Participation à une réunion de travail pour l'association Médit'en Dieu.

ABSENCE DU PASTEUR

Notre pasteur sera en congés du lundi 24 février au mardi 4 mars. Bonnes vacances à lui !

A MEDITER

« L'amour doit se mettre dans les actes plus que dans les paroles ». Ignace de Loyola, prêtre et fondateur de la compagnie de Jésus.

VOS DONS

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour contribuer, en versant un don, à la vie de notre église. Par avance nous vous en remercions :

- **par virement bancaire** sur le compte bancaire LCL Coordonnées bancaires :

FR59 3000 2005 0600 0000 7257 J66 Code BIC : CRLYFRPP

- **en ligne sécurisé** sur le site : www.protestants-suresnes.com / Dons en ligne (protestants-suresnes.com)

- **par chèque bancaire**.

Pour rappel, les offrandes nominatives permettent de déduire de 66 à 75% des dons versés de vos impôts. L'église vous remettra un reçu fiscal pour votre déclaration d'impôt.

« Que chacun donne comme il l'a décidé dans son cœur, sans regret ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie. » 2 corinthiens 9 :7

Site internet : www.protestants-suresnes.com

Courriel : egliselutheriennesuresnes@protonmail.com

01.45.06.15.97